



ZOOM

**ASVP : DE NOUVEAUX SERVICES
POUR LES HABITANTS**

Page 12

BIG UP

**DES TOURNAGES
QUI CRÉENT DU LIEN**

Page 22

GENS D'ICI

**DU THÉÂTRE DES MALASSIS
AU FESTIVAL D'AVIGNON**

Page 30

DOSSIER P. 16

Cuisine centrale : un outil au cœur du service municipal de restauration



CONFÉRENCE-CONCERT - 14 AVRIL 2023 À 19H

THÉÂTRE DES MALASSIS

RUE JULIAN-GRIMAU

TARIFS CONCERT : 8,50 € (BAGNOLETAIS),
5 € (-18 ANS), 11 € (DEMANDEURS
D'EMPLOI, ÉTUDIANTS OU RETRAITÉS),
14 € (EXTÉRIEURS)
CONFÉRENCE GRATUITE

PLUS D'INFOS & RÉSERVATION :
01 49 93 60 81
CULTURE@VILLE-BAGNOLET.FR

NIDI D'ARAC

MUSIQUE FOLK ROCK D'ITALIE DU SUD



19H conférence « La musique du monde dans les années 90 et la société "Glocal" (locale-globale) »

20H-20H30 restauration rapide italienne

20H30 concert de NIDI D'ARAC

Vous pouvez participer librement à la conférence gratuite et / ou concert payant



Édito

Chères Bagnoletaises,
Chers Bagnoletais,

“ Budget 2023 : protéger et moderniser

Dans quelques jours, j'aurai l'occasion de proposer au Conseil Municipal d'adopter le budget 2023 de notre collectivité.

Il ne s'agit pas d'un acte anodin. Par ce vote, les conseillères municipales et conseillers municipaux traceront ensemble le chemin sur lequel notre ville avancera pour l'année complète.

J'ai souhaité que ce budget 2023 soit un budget de combat, au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais. Malgré la situation financière de la Ville que chacun connaît, nous mettrons en œuvre un ambitieux programme d'investissement pour améliorer le service public local. En permettant la conservation d'un haut niveau de service public et en écartant tout rétrécissement du périmètre de l'action municipale, c'est un budget qui protège les plus précaires d'entre nous que je proposerai à l'adoption du Conseil Municipal.

Nous n'augmenterons pas les taux de la fiscalité locale. L'endettement de notre Ville, qui demeure élevé c'est certain, est mis au service de la qualité de vie des Bagnoletaises et des Bagnoletais dans des projets structurants pour le territoire. La sincérité de ce budget, que certain·e·s voudraient remettre en cause, est totale. Notre parti pris demeure le même depuis 2014: avoir une évaluation particulièrement prudente pour ne laisser penser aux Bagnoletaises et aux Bagnoletais que tout serait possible comme cela a pu être le cas par le passé. Le budget 2023 de notre Ville sera aussi l'occasion de moderniser nos fonctionnements et l'administration communale. Trop souvent, je constate que nous sommes restés au bord du chemin de la modernité. La feuille de route confiée à la nouvelle Direction Générale que je viens de nommer est claire: moderniser nos fonctionnements pour mieux répondre aux besoins des Bagnoletaises et des Bagnoletais. C'est donc un budget volontariste, porteur d'un projet de modernisation de notre administration et sincère, élaboré par l'ensemble de la majorité municipale, rassemblée, qui sera proposé. Le *BAJOMag'* de mai sera l'occasion de vous le présenter dans le détail.

“ Une majorité au travail

C'est il y a un peu moins de trois ans maintenant que vous nous avez confié une responsabilité collective: celle de poursuivre notre engagement au service de Bagnolet, des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

En cette année 2023 qui marque un tournant dans le mandat que vous nous avez confié, je souhaite que nous prenions le temps d'échanger ensemble sur l'état du travail mené jusqu'à présent et sur les trois années qui viendront. Dans les toutes prochaines semaines, nous viendrons au plus proche de chacune et de chacun d'entre vous. La majorité municipale s'engage chaque jour pour notre Ville. Chacun sait que les vicissitudes de la vie politique locale font que parfois des chemins se séparent, parfois d'autres convergent. Toujours, celles et ceux qui ont Bagnolet au cœur seront les bienvenus. La singularité des engagements de chacune et de chacun n'empêche pas les convergences, au contraire, elles sont la richesse des rassemblements.

Fidèlement,

Tony Di Martino
Maire de Bagnolet



Sommaire

04 | 📄

L'instant Bajo

06 | 📄

**Retour sur les activités
des accueils de loisirs**

08 | 📄

Actualités

- Une journée riche en échanges
- La RATP recrute
- Bagnolet instaure un congé menstruel
- Une convention intercommunale pour prévenir les rixes

12 | 🔍

Zoom

ASVP: de nouveaux services pour les habitants

14 | 🏠

Grand angle

Une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat privé

16 | 📖

Dossier

**CUISINE CENTRALE :
UN OUTIL AU CŒUR DU SERVICE
MUNICIPAL DE RESTAURATION**

22 | 👍

Big up

Des tournages qui créent du lien

24 | ⚠️

Cadre de vie et Propreté

26 | 📅

À vos agendas

28 | 🗣️

Tribunes

30 | 🏛️

Gens d'ici

Du Théâtre des Malassis au Festival d'Avignon

31 | ⓘ

Infos pratiques



TRIBUS. Rencontre entre des habitantes et une conductrice de bus bagnoletaise lors d'une opération de recrutement de la RATP en partenariat avec Est Ensemble et la Ville de Bagnolet.



CULTURE. À l'issue de sa résidence au théâtre des Malassis, *La Revue Dessains* présente sa création collective «La Ferme».



LE BILLET DE LA RÉDAC'

C'est le printemps !

Les jours jouent les prolongations, les oiseaux chantent et les arbres bourgeonnent. C'est enfin le printemps !

À Bagnolet, la plantation d'arbres et la végétalisation de la Ville est une priorité de la Municipalité. Plus de soixante arbres ont été plantés par la Ville au cours du dernier trimestre : des abricotiers, des poiriers, des frênes à fleurs. En lien avec la Ville, Est Ensemble prévoit grâce à son Plan Arbres la plantation de 20000 arbres sur le territoire d'ici 2026, et le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis poursuit également son rythme de plantation via son Plan Canopée. Aux quatre coins de la Ville, les agents de la Direction de l'Environnement aménagent des jardinières, comme celles récemment installées rue Julian-Grimau. Plus largement, la renaturation de la Ville s'accélère et se concrétise par la finalisation du réaménagement du square Jules-Ferry ou par la création prochaine d'une forêt urbaine. Autant de lieux ou de futurs espaces qui apporteront aux Bagnoletaises et aux Bagnoletais une fraîcheur notable à l'heure du réchauffement climatique.



REPRÉSENTATION théâtrale dans le cadre de la lutte contre de l'invisibilisation de la Femme, au lycée Eugène-Hénaff.



INITIATION au tir à l'arc par la compagnie d'arc Bagnolet/Belleville au stade des Rigondes.



EXPOSITION. Vernissage des œuvres de Georges Franco dans le cadre de l'exposition *Peintre de la transparence*, jusqu'au 17 mai au château de l'Étang.

ACTIONS AUTOUR DU 8 MARS 2023, JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



ATELIER de socio-esthétique au centre social et culturel Les Coutures.



MÉDIATHÈQUE. Rencontre entre Julie Gavras, réalisatrice de la série *Cherchez la Femme*, et deux classes de 1^{er} du lycée Eugène-Hénaff, sur le thème de l'effacement des femmes dans l'Histoire.



COMMÉMORATION. 61^e anniversaire de la Journée nationale à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc au square du 19-Mars-1962.

NOUS ÉCRIRE

Pour toute remarque, question, suggestion, nous vous invitons à nous contacter par mail :

redaction@ville-bagnolet.fr

ou par courrier :

**Hôtel de Ville - Direction de la Communication
et des Relations Publiques**

Place Salvador-Allende - 93170 Bagnolet



RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DES ACCUEILS DE LOISIRS

Pendant les dernières vacances d'hiver, les accueils de loisirs de la Ville ont proposé aux enfants une pléiade d'activités diverses et variées : création d'un carnaval, initiation à la danse, ateliers de cirque ou encore des rencontres sportives.



Carnaval de l'accueil de loisirs à l'école maternelle Henri-Wallon.



Atelier cirque de l'accueil de loisirs à l'école maternelle Paul-Langevin.



Atelier « connexion » proposé par le Conservatoire Erik-Satie à l'accueil de loisirs de l'école élémentaire Henri-Wallon.



Session sportive intercentre au gymnase Maurice-Baquet.

Initiative

Une journée riche en échanges

Dans le cadre des différentes actions menées en faveur du lien intergénérationnel, une journée a été organisée par la Médiathèque et le centre d'animations Paul-Coudert.



Suite au spectacle *Cœur d'hiver*, l'artiste Clara Guenoun mène un atelier de discussion philosophique sur le thème de la Famille qui a fait parler jeunes et moins jeunes.

En ce jeudi 16 mars, dans une salle de la Médiathèque de Bagnole, une classe de CE2/CM1 de l'école Eugénie-Cotton et des seniors du centre d'animations Paul-Coudert se sont réunis pour un temps d'échanges. Après avoir assisté ensemble à un spectacle de contes sur le thème de la famille, chacun est invité à prendre la parole lors d'un atelier sur le thème: «Qu'est-ce que la famille?». Les premiers à s'exprimer sont les enfants. «Le spectacle m'a fait penser à mon arrière-grand-père qui a fui son pays à cause d'un monsieur qui s'appelait Mussolini», lance un élève. «Moi, c'est mon père qui a fui le fascisme», répond une senior. Le micro passe de main en main et chacun a l'occasion d'évoquer sa vision de la famille. «La famille, c'est ceux qui nous ont élevés», lance une petite fille.

Une journée sous le signe du partage

Chacun raconte son histoire familiale qui s'avère parfois compliquée. «La famille c'est tout ceux qu'on aime», résume un petit garçon. Après quelques heures passées ensemble, des liens se sont créés

entre les élèves de la classe d'Eugénie-Cotton et les seniors du centre d'animations Paul-Coudert. «C'est la première fois que je participe à une journée en compagnie d'enfants. C'est vraiment très bien. On se rend compte que les enfants sont très ouverts et font preuve de beaucoup d'écoute», explique Christine, 88 ans. Catherine, 73 ans, retient une «journée merveilleuse et des échanges très intéressants avec les enfants.» Pauline, 9 ans, élève à l'école Eugénie-Cotton a profité pleinement de cette journée particulière. «C'était vraiment super de passer du temps avec eux», résume la petite fille. Pendant toute l'année, les services de la Ville mènent des actions, en lien avec les écoles, pour créer du lien entre les générations.



MAIRIE DE BAGNOLET



République française

Département de la Seine-Saint-Denis

Hôtel de Ville
Place Salvador-Allende
BP 35 - 93171 Bagnole Cedex
01 49 93 60 00 - ville-bagnole.fr

Vœu adopté par les groupes Citoyens Indépendants, Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains, Bagnole en Commun, Écolos Solidaires et Ensemble pour Bagnole contre la réforme des retraites du gouvernement Borne / Macron

Alors que les difficultés s'aggravent pour des millions de nos concitoyen·ne·s, Emmanuel Macron et le gouvernement s'obstinent à maintenir une réforme inutile qui va accroître les inégalités. Et pourtant, près de 80% de la population s'oppose clairement à cette réforme.

Pour assurer l'avenir de nos retraites d'autres solutions existent comme l'égalité des salaires entre Femmes et Hommes, une meilleure contribution des hauts revenus et des pensions élevées, ainsi qu'une juste répartition de la richesse et la lutte contre la fraude fiscale.

En effet, les profits du CAC 40 se portent bien. À titre d'exemple, ces entreprises ont perçu 385 milliards de revenus financiers en 2021. Taxer ceux-ci au niveau de la cotisation retraite patronale (11%) rapporterait 42 milliards. C'est beaucoup plus que le déficit des caisses de retraites, estimé à 12 milliards par le gouvernement.

Ce projet de loi, s'il devait s'appliquer, toucherait frontalement l'ensemble des salarié·e·s, et particulièrement celles et ceux qui sont déjà les délaissé·e·s des politiques libérales du gouvernement comme les précaires, les métiers pénibles, les carrières longues ou encore les femmes. C'est l'immense majorité de la population qui, par son travail, crée les richesses. Elle doit pouvoir décider de leur utilisation.

Le Conseil municipal de Bagnole exprime par conséquent son opposition à cette réforme inique qui vise à repousser l'âge légal de départ à la retraite:

- Demande au gouvernement le retrait pur et simple de cette réforme des retraites rejetée, comme en témoignent de nombreuses enquêtes d'opinion, par la grande majorité des Français·es et l'engagement d'une véritable concertation de fond avec les représentant·e·s des salarié·e·s et les organisations politiques de gauche, pour arriver à une réforme qui n'érode pas les acquis sociaux de la nation issus du programme du Conseil National de la Résistance.

- Soutient les initiatives unitaires des organisations politiques, syndicales ou celles des collectifs citoyens.

Tony Di Martino, Maire de Bagnole

Citoyens Indépendants

- Vassindou Cissé
- Ndeye Marieme Diop
- Jules Ragueneau

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

- Elhame Chair
- Émilie Trigo
- Cédric Pape
- Brahim Akrouf
- Merle-Anne Jorge
- Anne Gerval
- Douda Keita
- Yalana Dino
- Cécile Trbic
- Hamid Chair
- Mahamadou Sylla
- Manon Chrétien
- Ihsen Ounissi
- Mona Belil

Bagnole en Commun (soutenu par EELV)

- Édouard Denouel
- Yasmina Sadoud
- Chawqui Haddad
- Grégoire de Lagasnerie
- Brigitte Delaperelle
- Abdelkrim Karmaoui
- Anne de Rugy
- Frédéric Gabin
- Zohra Kehli

Écolos Solidaires

- Gyongyi Biro
- Édith Félix
- Valérie Bille
- Jean-Claude Oliva

Ensemble pour Bagnole (PCF - LFI - G.S - BIC)

- Laurent Jamet
- Claire Laurence
- Mohammed Djennane
- Sébastien Staelens
- Angéline Desbordes-Silly
- Pierre Vionet
- Solenne Le Bourhis

Emploi

La RATP recrute !



La RATP poursuit son opération de recrutement de conductrices et conducteurs de bus à Bagnole, en partenariat avec les équipes de la Ville et d'Est Ensemble. Après la rencontre du mercredi 8 mars dernier au Centre commercial Bel'Est avec une agente de la RATP, le dispositif TriBus propose un nouveau rendez-vous à Bagnole. Le 14 avril, un bus itinérant de la RATP prendra place au centre-ville (place Salvador-Allende) de 14h à 16h et dans le quartier Les Malassis (devant le gymnase Maurice-Baquet) de 17h à 19h. À cette occasion, des agents de la RATP animeront un espace de sensibilisation, d'information et de recrutement sur leurs métiers.

Culture

Des ateliers d'artistes s'installent aux Malassis

Dans le cadre du dispositif TempO', piloté par Est Ensemble, qui permet d'occuper temporairement des lieux inoccupés pour y accueillir des projets associatifs, le site du 18, rue Pierre-et-Marie-Curie a été proposé pour accueillir une association «Les Artistes en Exil». À Bagnole, l'association va installer six studios d'artistes en exil sur ce site dans l'attente des démolitions prévues dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain). En partenariat avec des équipements culturels situés sur le territoire de Bagnole (le conservatoire Erik-Satie, le

Cin'Hoche, le centre socioculturel Pablo-Neruda), ce projet revêt une double ambition. D'une part, mettre à disposition d'artistes en exil de toutes origines et de toutes disciplines confondues un espace de travail et de création. D'autre part, proposer aux habitantes et habitants de l'immeuble et du quartier des ateliers de pratique artistique variés et gratuits pour tout âge: danse, rap, stand-up comédie, contes africains, tricot, sculpture.

>> Plus d'infos : 07 58 74 28 95 - aa-e.org
Inscriptions aux ateliers : ac.bagnole@aa-e.org

Relais Petite Enfance

Modes d'accueil, modes d'emploi

Le point info du Relais Petite Enfance de la Ville propose aux parents qui sont à la recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants de 3 mois à 3 ans, des réunions d'informations sur les différents modes d'accueil collectifs et individuels de la Ville. Ces réunions sont animées par la responsable du Relais Petite Enfance. Les points infos ont lieu les jeudis (sous réserve d'un nombre minimum de participants) de 17h à 18h30 sur inscription par téléphone au 01 48 57 23 63.

Les dates des prochains points infos :

- **Le 13 avril** : présentation du multi-accueil municipal
- **Le 20 avril** : présentation de l'accueil occasionnel en halte-jeux municipal
- **Le 27 avril** : présentation d'un multi-accueil municipal par la directrice



Dernière minute

Bagnole instaure un congé menstruel

Tony Di Martino, Maire de Bagnole, a pris la décision d'instaurer un congé menstruel pour toutes les agentes souffrant de règles douloureuses ou d'endométriose, emboitant ainsi le pas de Karim Bouamrane, Maire de Saint-Ouen, qui vient de lancer cette mesure à titre d'expérimentation pour le personnel communal. L'administration communale est en train de travailler à la mise en place de ce dispositif. Les agentes concernées pourront bénéficier jusqu'à 2 jours d'Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) par mois sans journée de carence, d'un aménagement de leur poste de travail et d'un accès au télétravail facilité. Aujourd'hui, aucun projet de loi n'est prévu en France contrairement à des pays tels que le Japon, l'Indonésie, la Corée du Sud, Taïwan ou encore la Zambie qui ont instauré ce congé depuis de nombreuses années et à l'Espagne, qui depuis le 16 février dernier, est devenu le premier pays européen à avoir adopté le congé menstruel.

Prévention

Une convention intercommunale pour prévenir les rixes



Tony Di Martino, Maire de Bagnole, et Émilie Trigo, adjointe au Maire en charge de la Tranquillité publique, du CLSPD et de la Démocratie locale, se sont réunis le mercredi 21 mars dernier avec les maires des villes de Romainville, Les Lilas et Le Pré Saint-Gervais pour franchir un nouveau cap dans la lutte et la prévention des rixes. Une convention, signée par ces quatre villes, permettra de définir une stratégie commune pour prévenir les tensions et œuvrer à endiguer le phénomène d'affrontements violents entre jeunes.

En bref

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira le jeudi 13 avril 2023 dans la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville. La séance, qui est ouverte au public, débutera à 19h et sera notamment consacrée au vote du budget de la Ville. Le port du masque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé. La séance est retransmise en direct en vidéo sur la page Facebook et sur le site Internet de la Ville.

CÉRÉMONIE

Dans le cadre de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, une cérémonie de commémoration se tiendra le **dimanche 30 avril 2023. 11h** : recueillement devant la stèle «Rose de Ravensbrück», place Salvador-Allende.

11h15 : dévoilement de la plaque Paul-et-Marie-Claude-Vaillant-Couturier, en présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnole et de Jacqueline Chonavel, Maire-honoraire. Après la cérémonie, l'ensemble des participants à la cérémonie sont conviés au verre de l'amitié qui se tiendra dans la salle des Pas-perdus de l'Hôtel de Ville.

TURQUIE

Lors du Conseil municipal du 16 mars dernier, la Municipalité a exprimé son souhait à venir en aide aux victimes du séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie, le 6 février dernier. Le Conseil municipal a voté une contribution de 1 000 euros au Fonds d'Action Extérieur des Collectivités Territoriales (FACECO).



Tranquillité publique

ASVP : de nouveaux services pour les habitants

Le service des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) a pour mission d'assurer des missions qui s'inscrivent dans le cadre de la police de proximité : sécurité, tranquillité et salubrité publique.



Les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) sont des agents communaux chargés d'une mission de police, agréés par le procureur de la République, et ayant prêté serment devant le Tribunal d'instance. Pour mieux répondre aux besoins de la population, le service des ASVP a mis en place de nouveaux services comme les objets trouvés. Depuis le 1^{er} mars 2022, le service des ASVP a également relancé le stationnement résidentiel grâce à la délivrance d'une vignette résidentielle pour faciliter le stationnement de tous et améliorer le cadre de vie au quotidien. Entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2022, 2.230 vignettes résidentielles en zone bleue ont ainsi été délivrées par les ASVP.

64 véhicules ventouses enlevés

Le traitement des véhicules épaves ou dits ventouses est aussi l'une des priorités de la Ville. Le service des ASVP envoie chaque mois un relevé des véhicules identifiés au commissariat des Lilas. L'enlèvement relève, en effet, de la compétence de la police nationale. Les délais d'enlèvement dépendent des disponibilités du service compétent. Certains véhicules restent plus de 6 mois avant d'être enlevés. Afin de réduire ce délai, un gardien-brigadier de police municipi-

pale vient de prendre ses fonctions. Il aura le pouvoir de faire appel à la fourrière pour tous les véhicules dits ventouses ou stationnés de manière illégale sur la commune.

16 opérations « Coup de balai » en 2022

La Ville poursuit ses efforts pour améliorer le cadre de vie des habitants grâce aux opérations coup de balais qui mobilisent les services de la police nationale, les ASVP et les services de la voirie, de la propreté et des espaces verts qui mènent différentes actions telles que le marquage au sol, la remise en état du mobilier urbain, le nettoyage sur sol minéralisé, l'enlèvement des tags, le désherbage, le comblement des nids-de-poule. En 2022, 16 opérations coup de balais ont été réalisés qui ont permis la saisie de 274 véhicules.

Un nouveau service : les objets trouvés

Créé en mai 2022, le service des objets trouvés permet de rendre un service très utile à la population. En 2022, plus de 66 objets ont ainsi été trouvés et confiés aux ASVP par des Bagnoletais qui ont fait preuve de civisme. 26 d'entre-eux ont pu être restitués à leurs propriétaires grâce à ce service.

Parole de
Émilie Trigo



Adjointe au Maire en charge de
la Tranquillité publique, du CLSPD
et de la Démocratie locale

Les ASVP sont les premiers agents municipaux au contact et donc au service de la population. Ils sont souvent vus uniquement comme agents verbalisateurs sur le territoire de Bagnolet, ce qui est en grande partie vrai, puisqu'ils sont chargés de la verbalisation de tous les véhicules stationnés illégalement sur les passages piétons, les trottoirs, les places handicapées et les pistes cyclables. Ce sont donc les premiers à être en charge de la réappropriation des espaces publics par les piétons et les mobilités douces.

Pour l'année 2022, ce sont ainsi 13 068 PV qui ont été enregistrés, pour une somme globale de 741 680 €, dont environ 15 % seront reversés à l'État.

Depuis juin 2022, ils ont aussi en charge le contrôle de la zone bleue, dont le stationnement gratuit est réservé aux résidents Bagnoletais munis d'une vignette bleue. Ils ont, tout au long de l'année 2022 accueilli plus de 2 000 citoyen·nes venu·es réaliser leur vignette.

Mais le service ASVP, c'est aussi celui qui, en lien avec la police nationale assiste aux opérations coups de balais dans les quartiers, a installé un nouveau service objets trouvés pour rendre un nouveau service aux habitants, s'occupe de la circulation aux abords des établissements scolaires ou sécurise les expérimentations des rues aux écoles.

Vous l'aurez compris, le service ASVP est présent pour répondre aux besoins des habitants et pour faire en sorte que la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes se déroule dans le respect de toutes et tous.

Dernière nouvelle, un ASVP reçu au concours de policier municipal vient de réintégrer le service et permettra que de nouvelles compétences deviennent municipales, notamment celle de faire appel à la fourrière pour tous les véhicules dits ventouses ou stationnés de manière illégale sur le territoire, compétence qui était jusqu'à maintenant uniquement celle de la police nationale.



Une adresse mail unique au service des habitants

Dans le cadre de la modernisation des services, le service des ASVP a créé une adresse mail dédiée qui permet un accès privilégié pour le public et facilite la gestion et le suivi des différents signalements. En 2022, le service a répondu à l'ensemble des 312 courriels reçus.

Pour contacter les ASVP par mail : service.asvp@ville-bagnolet.fr

Une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat privé

Une deuxième opération OPAH-RU de réhabilitation de l'habitat privé est en cours dans le quartier des Coutures et du Centre. Un an après le début du programme qui s'étalera sur 6 ans, 13 immeubles qui abritent 265 logements sont déjà engagés dans un programme de travaux.



Cette opération, pilotée par Est Ensemble en partenariat avec la Ville de Bagnolett et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), concerne les immeubles de plus de 15 ans situés dans le périmètre de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain). Dans le cadre de l'OPAH-RU lancée en février 2022, 24 immeubles prioritaires ont été identifiés au préalable. Ce qui représente 304 logements. Parmi ces 24 adresses, 13 immeubles abritant 265 logements sont déjà engagés dans un programme de travaux (au moins en cours de diagnostic). C'est le cas des immeubles situés au 288, rue Étienne-Marcel et au 185, rue Robespierre dont les chantiers ont déjà commencé. L'opération concerne également d'autres lieux d'habitation qui n'ont pas été identifiés comme adresses prioritaires, ce sont les adresses en « diffus ». Sur sollicitation des propriétaires et des syndicats, la Soreqa apporte des conseils techniques, administratifs et financiers sur les projets de travaux des immeubles non prioritaires inclus dans le périmètre d'OPAH. Au cours de cette première année, 27 propriétaires ou syndicats ont contacté la Soreqa pour solliciter un accompagnement.

Qui peut en bénéficier ?

Des subventions peuvent être accordées aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs et aux syndicats de copropriétaires en fonction de chaque situation. Pour vérifier si votre projet est éligible, vous pouvez contacter la Soreqa. Les travaux concernés sont les diagnostics techniques, le traitement des situations d'insalubrité, de danger, de risque de saturnisme (peintures contenant du plomb) mais aussi la réhabilitation des parties communes (structures, réseaux, couverture, etc.) et la rénovation énergétique. Les travaux concernent également la mise aux normes des logements (exemple : électricité), les économies d'énergie (exemple : chauffage), d'adaptation vieillesse ou de handicap.



La Soreqa vous reçoit sur rendez-vous lors de ses permanences :

- Mercredi après-midi au 6, rue Lavoisier à Montreuil
 - Vendredi après-midi en Mairie de Bagnolett
- Par téléphone au 06 69 94 46 97
Par email : opahbagnolett@soreqa.fr



3 questions à Alexandrine Kherchi

Chargée d'opérations à la Soreqa et référente OPAH-RU à Bagnolett

Comment accompagnez-vous les propriétaires dans leurs projets de travaux ?

Nous proposons aux propriétaires dont l'immeuble ou le logement est situé dans le périmètre de l'OPAH-RU un accompagnement sur mesure dans leurs projets de travaux. C'est un accompagnement financier à travers le montage et le suivi de demandes de subventions pour financer une partie des travaux. Nous apportons aussi des conseils techniques avec l'expertise d'un architecte ou un accompagnement social par des travailleurs sociaux. Enfin, nous pouvons aussi aider les copropriétaires à comprendre certains aspects juridiques du fonctionnement d'une copropriété.

Vous proposez notamment des visites aux propriétaires et copropriétaires qui sont éligibles à l'OPAH-RU ?

Les propriétaires qui ont des projets de travaux sur leurs immeubles ou leur logement et qui se situent dans le périmètre de l'OPAH peuvent nous solliciter. Nous faisons un premier point avec eux pour déterminer si ces projets peuvent être financés. Ensuite, nous pouvons nous rendre sur place notamment dans le cadre de travaux d'amélioration, d'adaptation au vieillissement ou de rénovation énergétique, pour les conseiller et vérifier certains éléments pour l'obtention de subventions.

Quel type de travaux sont concernés et quelle peut-être la part du financement des travaux ?

La subvention n'est pas automatique. Une étude au cas par cas est nécessaire selon différents critères : la situation et l'état de l'immeuble ou du logement, le montant des loyers pratiqués, le montant des ressources des propriétaires-occupants, le type de travaux comme la mise en sécurité ou la rénovation thermique. La fourchette de financement des travaux varie entre 30% et 90% selon les cas. **À retenir, les travaux ne doivent pas avoir été réalisés ni avoir démarré, pour les demandes de subventions.** Il est donc important de nous contacter en amont.

Les objectifs de l'OPAH-RU

- La résorption de l'habitat indigne
- La rénovation thermique du parc privé
- Le redressement des copropriétés
- Le maintien des ménages occupants
- La préservation du patrimoine architectural
- La requalification urbaine : l'OPAH s'intègre dans une stratégie globale de requalification (PNRQAD Montreuil / Bagnolett)

Parole de Édouard Denouel



Adjoint au Maire en charge de la Transition énergétique et de l'Habitat

La Ville de Bagnolett mène une politique ambitieuse en faveur de l'habitat. Outre la mise en place d'un permis de louer en 2018 et l'encaissement des loyers instauré fin 2021, Bagnolett bénéficie également de dispositifs d'amélioration de l'habitat qui viennent en soutien de propriétaires ou de copropriétaires.

Comme vous le découvrez dans ce dossier, le dispositif de « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain » (OPAH-RU) aide les (co)propriétaires à réhabiliter ou améliorer leur logement et/ou leur immeuble. Ainsi les immeubles de plus de 15 ans situés aux Coutures et au Centre-ville peuvent bénéficier pendant cinq années d'un accompagnement technique et administratif gratuit, ainsi que d'aides financières pour la rénovation thermique des logements, leur adaptation au handicap ou à la vieillesse, ou encore à réhabiliter des parties communes.

Avec plus de 300 logements prioritairement suivis, il s'agit d'une puissante politique publique qui mobilise des moyens conséquents pour lutter contre l'habitat indigne, redresser des copropriétés en difficulté et rénover thermiquement des bâtiments aujourd'hui énergivores.

Nous le savons, et les militant·e·s écologistes le rappellent désormais avec insistance, le secteur résidentiel est responsable d'environ 15% de nos émissions de gaz à effet de serre. Pour les personnes occupant des logements mal isolés, c'est la double peine de l'inconfort et de dépenses énergétiques difficiles à assumer. La rénovation thermique des bâtiments devrait être une des grandes causes nationales des années à venir. C'est une impérieuse nécessité.

Dans ce contexte, nous avons la chance à Bagnolett de bénéficier d'importants financements en la matière dans le cadre de l'OPAH. Après travaux, des gains énergétiques jusqu'à 45% ont pu être observés dans des appartements bénéficiaires. Il s'agit ainsi d'un puissant outil de transition énergétique et d'amélioration du parc de logement privé pour notre territoire.



CUISINE CENTRALE : UN OUTIL AU CŒUR DU SERVICE MUNICIPAL DE RESTAURATION

La cuisine centrale est un outil public indispensable à la politique menée par la Ville au service d'une alimentation saine et de qualité pour les élèves de Bagnolet, les usagers de la résidence La Butte-aux-Pinsons et les personnes en perte d'autonomie qui bénéficient du portage de repas à domicile organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Alors que certaines familles peinent à accéder à une alimentation de qualité et que les défis écologique et climatique restent à relever, le contenu de nos assiettes, et de celles de nos enfants, est un enjeu central. Ainsi, depuis 2016, la Municipalité a investi plus de **1,2 million d'euros** pour garantir la pérennité de cet établissement datant de 1984. Il y a un mois et demi, profitant de la période des vacances d'hiver, des travaux de grande ampleur ont été réalisés pour un montant de **310 000 euros** afin de mettre aux normes le bâti. La cuisine centrale a en effet fait l'objet d'importants travaux suite à un contrôle inopiné de la Direction Départemental de la Protection des Populations (DDPP) intervenu le 8 décembre dernier. Le rapport, établi à la suite de ce contrôle, évoquait notamment des retards de certification de formation des agents et des problèmes de normes sur le bâti au regard d'une réglementation en constante évolution. L'objectif est de continuer à améliorer l'outil de production de l'alimentation des enfants. La loi Egalim fixe ainsi aux collectivités d'atteindre au moins **50% de produits qualité et durables, dont 20% de produits biologiques**. Depuis la rentrée scolaire de 2021, une option végétarienne quotidienne est proposée aux élèves. Cette option est aujourd'hui privilégiée par **20% des familles**. Chaque jour, la cuisine centrale qui emploie **25 personnes, dont 6 cuisiniers**, prépare **2 700 repas**.

La cuisine centrale au cœur des priorités

Afin de garantir l'avenir de la cuisine centrale, la Ville vient d'investir 310 000 euros supplémentaires dans la rénovation de cet outil public au service d'une alimentation de qualité dans les écoles.



Le vendredi 17 mars dernier, la Municipalité conviait des parents d'élèves pour leur présenter les travaux récemment réalisés à la cuisine centrale, en présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, d'élus et d'agents de la Ville ayant participé aux travaux. Cette visite s'inscrit dans la politique de transparence et de co-construction engagée avec les parents d'élèves afin de garantir l'avenir de la cuisine centrale. Pendant un mois, du 20 février au 20 mars dernier, la cuisine centrale a en effet fait l'objet d'importants travaux suite à un contrôle inopiné de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) intervenu le 8 décembre dernier. Le rapport, établi à la suite de ce contrôle, évoquait notamment des retards de certification de formation des agents et des problèmes sur le bâti. En aucun cas, ce rapport n'a mis en avant un risque sanitaire grave, ce qui aurait automatiquement entraîné la fermeture de la cuisine centrale.

Une fermeture pour réaliser les travaux nécessaires

Dès les premières observations connues en décembre, et avant même la publication du rapport, différentes actions correctives nécessaires ont été engagées par la Ville. Ces actions ont concerné

l'organisation de formations complémentaires des agents ou encore des petits travaux réalisables en site occupé. En outre, des travaux plus conséquents ont été planifiés du 20 février au 20 mars, principalement pendant les vacances d'hiver. Une partie des travaux ont dû être réalisés hors vacances scolaires. Afin d'assurer une continuité de service (restauration scolaire, restauration EHPAD), une convention tripartite Ville/CCAS/SIRESCO (Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective) a été signée pour assurer la livraison des repas.

Assurer l'avenir de la Cuisine centrale

Afin de réaliser ces travaux, la Ville a investi 310 000 euros. Cet investissement massif témoigne une nouvelle fois de la volonté de la Municipalité de conserver la cuisine centrale, un outil indispensable au service d'une alimentation de qualité au service des élèves des écoles, des résidents de La Butte-aux-Pinsons et des personnes en perte d'autonomie qui bénéficie du portage de repas à domicile. En effet, depuis 2016, la Ville n'a cessé d'investir dans la cuisine centrale. Depuis cette date, 1,2 M€ de travaux ont été financés par la Ville afin de rénover durablement cet équipement municipal construit en 1984. En matière de restauration scolaire, la Ville



Les parents d'élèves associés à la composition des menus

Afin de déterminer la composition des menus et leur renouvellement une commission des menus réunit les services de la Ville et le prestataire qui fournit les denrées brutes.

Depuis janvier 2023, cette commission est ouverte aux parents d'élèves qui donnent leur avis et formulent des propositions de repas pour les enfants des écoles de Bagnolet.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CUISINE CENTRALE



2 700

repas préparés par jour



25

dont 6 employés

6

cuisiniers



50 %

de produits labellisés

1,2 M€

investis depuis 2016



dont

310 000

euros investis en 2023

n'a cessé d'innover dans les assiettes en proposant notamment un double menu avec une alternative végétarienne quotidienne dans les cantines scolaires de la Ville. Depuis le 1^{er} décembre 2021, après un appel d'offres pour le renouvellement du marché de fourniture de denrées, le prestataire Sodexo a été retenu par la Municipalité.

Des produits frais en circuit court

L'entreprise s'est engagée à respecter le cahier des charges imposé par la Ville. Basé sur la loi Egalim, il fixe des règles exigeantes sur la qualité des denrées, leur provenance ou encore la traçabilité des aliments. La loi Egalim fixe la part de produits siglés d'un label à 50%, dont 20% de produits bio. Les légumes d'accompagnement sont en majorité issus de l'agriculture biologique ou d'exploitations certifiées CE2 (Certification Environnementale de niveau 2). Cette certification garantit l'adoption de techniques à faible impact environnemental sur l'exploitation dont ils sont issus. Les légumes sont livrés épluchés et coupés, pour conserver toutes leurs propriétés nutritives,

mais toujours bruts (c'est-à-dire sans aucun ajout, ni additif) et à cuisiner sur place. Une journée-type commence à 6h du matin par la réception des produits. Les cuisiniers commencent à préparer dès la réception des produits. À la cuisine centrale, toutes les sauces sont faites maison, aucune sauce n'est achetée toute faite.

L'hygiène au centre des priorités

Pour préparer les plats, la cuisine centrale emploie 25 agents de la Ville, dont 6 cuisiniers. Les agents ont été formés, ou sont en cours de formation, à la méthode BPH (Bonnes Pratiques d'Hygiène alimentaire) qui permet de maîtriser un ensemble de règles et de recommandations. L'objectif est de contrôler et d'assurer la sécurité alimentaire de la nourriture depuis son origine jusqu'à son arrivée dans l'assiette après chacune des étapes: production, transformation, stockage, distribution et préparation.

Liste récapitulative des travaux réalisés à la cuisine centrale du 20 février au 20 mars 2023 :

- Remise en peinture des plafonds de la zone de production
- Encoffrement des gaines posant difficultés de nettoyage
- Remplacement des portes endommagées en zone de production et de la lingerie
- Remplacement des cornières inox d'angle lorsque point de rouille
- Remplacement des faux-plafonds visés par le rapport pour les rendre lessivables
- Mise en place de revêtements lessivables dans les zones visées dans le rapport
- Renforcement de l'éclairage par remplacement ou complément (et mise en Leds)
- Réfection complète des parois de la chambre froide négative (isolation renforcée et lessivable)
- Remplacement de l'armoire électrique des compresseurs (production de froid)
- Mise en place d'un report d'alarme de défaut de production de froid dans la circulation de la zone annexe
- Remplacement du revêtement de sol du monte-charge



Parole de
Brahim Akrou



Adjoint au Maire en charge des Affaires générales, de l'Hygiène, de la Sécurité des bâtiments et de l'État civil

Depuis 2014, la Ville de Bagnolet s'est engagée pour renforcer le rôle de sa cuisine centrale municipale dans la chaîne de production des repas proposés chaque jour aux enfants de notre Ville et aux personnes bénéficiant du service de livraison de repas à domicile.

La production des repas a toujours été et continuera à être effectuée par des agent·e·s municipaux avec un engagement pour une alimentation variée et de qualité.

L'outil que constitue la cuisine centrale municipale de Bagnolet est précieux.

Notre engagement est de le maintenir et de le faire vivre.

C'est la raison pour laquelle la Ville a investi 310000€ en ce début d'année 2023 pour réaliser des travaux d'ampleur rendus nécessaires par le rapport d'inspection de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Notre engagement et l'investissement de la Ville pour un outil de production respectueux des règles en vigueur et se modernisant se poursuivra.



3 questions à...
Cyril Mathivet

Technicien du patrimoine bâti à la Ville de Bagnolet, en charge de la supervision des travaux réalisés à la cuisine centrale

Quelle est nature des travaux qui ont été réalisés à la cuisine centrale ?

Les travaux ont duré quatre semaines avec une semaine consacrée au nettoyage. Nous avons réalisé des travaux dans la zone de production suite au rapport de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) mais aussi en dehors de la zone de production avec des travaux complémentaires qui n'étaient pas demandés par le rapport. La cuisine a été fermée pendant trois semaines. Nous en avons profité pour réaliser une série de travaux de réfection que nous avions du mal à réaliser quand la cuisine reste ouverte. Nous avons, par exemple, changé le carrelage des marches qui relie la zone de production et les zones annexes, remplacé des cornières en inox lorsqu'elles présentaient un point de rouille ou encore renforcé l'éclairage en le remplaçant ou en le complétant dans les réserves, zones de circulations, vestiaires et dans la zone de production. Ce renforcement de l'éclairage s'est accompagné par l'installation de Leds, dont une partie a été réalisée par la régie municipale.

Quels sont les travaux que vous avez réalisé suite au rapport ?

Le rapport recommandait l'application de nouvelles normes techniques. Par exemple, nous avons remplacé des faux plafonds visés par le rapport pour les rendre lessivables. Nous avons procédé à la remise en peinture des plafonds avec de la peinture alimentaire. Ce type de peinture sert à préserver l'hygiène des surfaces. Elle a particularité d'être dure et lisse et ne comporter aucun solvant et résister aux agressions d'origine chimique.

Ces travaux sont très importants. Sont-ils, selon vous, de nature à garantir la pérennité de la cuisine ?

Oui, cela s'apparente à une réfection complète qui a nécessité trois semaines de travaux et mobilisé neuf sociétés prestataires différentes et spécialisées dans différents domaines. La régie municipale, de son côté, a mobilisé trois corps de métiers pour effectuer des travaux de maçonnerie, de peinture et d'électricité.



Des tournages qui créent du lien

Depuis près de 10 ans, la mission Cinéma accompagne les tournages de films et de séries à Bagnolet. Avec une particularité : créer du lien entre les films et la population locale. Dernier exemple en date, le tournage de la série 9.3 BB écrite par Wallen et réalisée par Abd al Malik.



« Nous avons été très bien accueillis à Bagnolet »

Abd al Malik, rappeur, auteur-compositeur-interprète, écrivain et réalisateur français

La série 9.3 BB raconte la trajectoire de Leila, une jeune femme qui vit en Seine-Saint-Denis...

Wallen : « La série raconte l'histoire d'un personnage qui s'appelle Leila et qui rencontre l'inspiration. Comme pour moi, la culture, et notamment la musique et le conservatoire a eu une place importante. »

Abd al Malik : « Wallen est un pur produit de la Seine-Saint-Denis. Elle est née ici. La Seine-Saint-Denis est un personnage à part entière de la série. Symboliquement, c'est un personnage avec plein de clichés, de préjugés mais c'est aussi un endroit où il y a une grande humanité et une grande résilience. Les qualités que l'on aime trouver chez les êtres, la Seine-Saint-Denis l'incarne. Le 93 incarne quelque chose de très universel. »

Comment s'est passé le tournage de la série à Bagnolet ?

Abd al Malik : « Nous avons été très bien accueillis à Bagnolet, notamment par les habitants. J'ai remarqué qu'il y a une hospitalité naturelle en Seine-Saint-Denis, et plus particulièrement à Bagnolet. C'est très fort et d'autant plus bouleversant qu'à l'extérieur les gens parlent de clichés qui n'ont rien à voir avec la réalité. »

Wallen : « C'est aussi là le lien avec Bertolt Brecht (9.3 BB fait référence au dramaturge allemand Bertolt Brecht, NDLR) qui expliquait dans son œuvre l'importance du théâtre populaire. C'est ici, en Seine-Saint-Denis, que l'œuvre de Bertolt Brecht qui était Allemand, prend tout son sens. On s'en est rendu compte sur le tournage. Quand on écrit, ce sont des mots couchés sur une feuille mais sur le tournage on rencontre des gens et c'est magnifique ce qui s'est passé, ici, à Bagnolet. »

Vous avez tourné dans différents endroits à Bagnolet...

Abd al Malik : « Les endroits, c'est les gens. Partout où nous avons tourné, nous avons été accueillis avec des grands sourires et une grande gentillesse. On vient avec nos équipes, cela peut être déroutant. J'ai fait d'autres choses ailleurs, et il faut le dire, cet accueil est assez exceptionnel. »

Des jeunes de Bagnolet ont également participé au tournage. C'était important pour vous ?

Abd al Malik : « C'est fondamental. Quand on vient dans un endroit, nous sommes des hôtes. La moindre des choses, c'est d'être dans le partage. Nous sommes inspirés les uns par les autres. À chaque fois que nous avons pu, nous avons fait en sorte qu'il y ait des gens du coin à différents postes. »

Une nouvelle fois, Bagnolet se retrouve à l'affiche de séries ou de films qui créent l'évènement sur les grands et petits écrans. Cette fois-ci, les équipes de la série 9.3 BB, réalisée par Abd al Malik et écrite par Wallen, ont tourné pendant une vingtaine de jours dans différents lieux de Bagnolet : le square du 19-Mars-1962, la rue de la Barre-Nouvelle, le quartier Centre ou encore le Théâtre L'Échangeur. La mission Cinéma a assuré la coordination du projet à l'échelle locale et notamment la mise en relation des équipes de production avec des figurants de Bagnolet et des restaurateurs locaux. Une quinzaine de jeunes de Bagnolet ont participé à la sécurité du tournage et notamment à la ventouse qui consiste à réserver le stationnement destiné aux équipes de tournage. Abd al Malik (réalisateur de la série 9.3 BB) et Wallen (auteur de la série) évoquent le tournage à Bagnolet et les liens créés avec la population locale.



Saïd, 19 ans et Bilel, 27 ans

Deux jeunes de Bagnolet ont participé à la sécurité du tournage. Une expérience enrichissante.

Bilel : « Le tournage s'est très bien passé. Je m'occupais de la mise en sécurité du tournage, notamment de la ventouse. J'étais référent de l'équipe constituée de jeunes de Bagnolet. C'est une chance d'avoir rencontré Abd al Malik. Grâce à ce tournage, l'équipe qui était satisfaite m'a embauché sur un autre tournage aux Lilas. Depuis, on m'a recommandé auprès d'une autre équipe et je vais participer à un autre tournage à Alfortville. Je tiens à remercier Akmel qui dirige la société de ventouseurs, Redja qui travaille à la mission Cinéma et Monsieur le Maire pour leur confiance. »

Saïd : « J'ai découvert un domaine que je ne connaissais pas. J'ai appris comment se déroulait un tournage, comment l'équipe déplace le matériel dans les différents lieux de tournage. Il y a tout un travail du régisseur et des équipes pour organiser les cantines. Quand on regarde un film à la télé, on ne se rend pas compte de tout ce travail. »



Le rôle de la mission Cinéma

- Accueil et réception des demandes de tournage
- Aides à la recherche de décors
- Gestion des autorisations
- Mise en relation avec les structures locales
- Gestion des interventions techniques
- Accompagnement dans la recherche de compétences locales (comédiens, figurants, techniciens, etc.)
- Restitution d'expériences, en lien avec les tournages, au sein des centres socioculturels

L'amour égaré : une cinquantaine de figurants de Bagnolet



Un groupe de figurants sur le tournage du film devant la salle Pierre-et-Marie Curie transformée en bar à chicha pour les besoins du film.

Le film a été tourné à Bagnolet et a réuni une cinquantaine de figurants de tous âges et tous les quartiers de la Ville. Le film a été réalisé par Morgan Simon et met notamment à l'affiche la comédienne Valeria Bruni Tedeschi. Le tournage de *L'amour égaré* s'est déroulé dans différents lieux de Bagnolet : la salle Pierre-et-Marie-Curie, la dalle Thorez, le quartier Les Malassis et tout autour du métro Gallieni.



Sidy, 20 ans, a participé au tournage du film comme figurant.

Améliorations du cadre de vie



Plantations de quatre Lilas des Indes et de six Amandiers au nouveau cimetière par Est Ensemble.



Travaux de sécurisation d'éléments de la façade de l'ancienne Mairie.



Début des travaux d'aménagement de la rue Raoul-Berton.



Installation et réalisation de jardinières, rue Julian-Grimau, le long du gymnase Maurice-Baquet, par les agents du service Espaces verts.



Opérations « Coup de balai »



Le service Stop Tags en action, rue François-Mitterrand.



Les débris dirigés sur la voie par l'agent en charge du souffleur, rue François-Mitterrand.



Opération Coup de balai, rues Anatole-France et Huguette-Heitzmann.



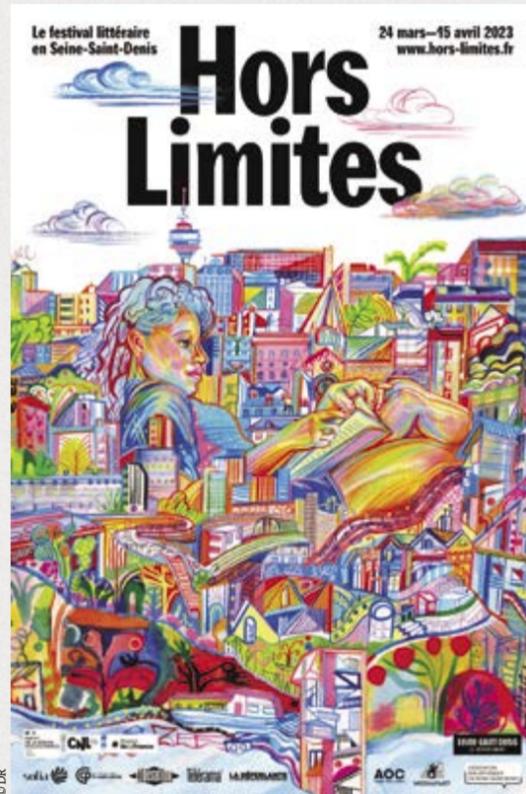
Nettoyage de l'aire de jeux, rue Anatole-France.



L'enlèvement des voitures pour permettre un nettoyage complet, rue Anatole-France.



ÉVÈNEMENT

Festival
Hors Limites

Tout public
>> Plus d'infos : hors-limites.fr

Suscitant des croisements entre la littérature, le cinéma, les arts plastiques et le spectacle vivant, les rencontres du festival invitent à découvrir une littérature vivante en prise avec les problématiques qui traversent le monde contemporain.

Samedi 8 avril à 15h

Médiathèque

Atelier d'arpentage avec Gladys Marivat, sur la nouvelle *Récitatif* de Toni Morrison

Dimanche 9 avril à 16h

Cin'Hoche

Dimanche 9 avril à 18h

Librairie De Beaux Lendemains



Projection du film *Roar* de Noel Marshall, suivie d'une rencontre avec Hélène Frappat

Dans le cadre de son étude portant sur les félins sauvages, Hank, scientifique américain, est parti s'installer en Afrique pour vivre parmi ces animaux à la réputation extrêmement dangereuse. Sa maison est un refuge pour plus d'une centaine de fauves que le chercheur élève en toute liberté.

Mercredi 19 et vendredi 21 avril à 14h30

Jeudi 20 avril à 10h30 et 14h30

Samedi 22 avril à 16h

Le Verso des Images, une histoire de Louis Braille

À partir de l'histoire de Louis Braille et de son invention du célèbre système tactile de points en relief permettant aux personnes aveugles et malvoyantes de lire et d'écrire, *Le Verso des Images* offre une composition sonore, visuelle et musicale pour voyant·e·s et non-voyant·e·s.

En famille dès 9 ans

Théâtre L'Échangeur : 59, avenue du Général-de-Gaulle
Tarifs : 8€ (Bagnoletais), 10€ (extérieurs), 6€ (- 12 ans, étudiants, et bénéficiaires du RSA)

>> Plus d'infos et réservation : 01 43 62 71 20
reservation@lechangeur.org



AU THÉÂTRE

Du 17 au 22 avril

D'ici à demain

C'est l'histoire d'un lieu, comme une maison porte et fenêtres ouvertes aux éléments, traversée par les vents et le sable, et envahit peu à peu de cailloux et de pierres. Une maison peuplée par des figures qui se croisent dans la mémoire d'une femme, et toutes reliées par le fil invisible d'une même mélodie.

Théâtre Le Colombier : 20, rue Marie-Anne-Colombier

Tarifs : 8,99€ (Bagnoletais), 5,99€ (- 18 ans),

15,99€ (extérieurs)

>> Plus d'infos et réservation : 01 43 60 72 81

reservation@lecolombier-langaja.com



MUSIQUE

Du 22 au 30 avril

Concours International de Piano et Concours international de Violon, Violoncelle et Alto



© DR

Depuis 1996, le Conservatoire Slave de Musique accueille lors de ces concours des candidats issus de plus de 25 pays d'Europe et d'ailleurs. Le jury international de renom est présidé par le pianiste Igor Lazko et d'autres professeurs internationaux qualifiés. Les auditions, qui débutent le lundi 24 avril, seront publiques. Le concours se clôturera par le Concert des Lauréats le samedi 29 avril à 19h dans la salle du concert du Conservatoire.

Conservatoire Slave de Musique :
59, rue Victor-Hugo

>> Plus d'infos : conservatoireslave.com

contact@conservatoireslave.com



SPORT

Lundi 8 mai

Les Foulées du 8 mai

L'Association Sportive et Gymnique de Bagnolet (ASG Bagnolet) vous donne rendez-vous pour sa 39^e édition des Foulées du 8 mai au parc des sports de la Briqueterie à partir de 11h30. Venez courir quel que soit votre niveau ! Diverses animations sont prévues tout au long de la journée.

Inscription gratuite sur place. Les modalités d'inscriptions

et le programme sont disponibles sur :

asgbagnolet93.com et sur ville-bagnolet.fr

>> Plus d'infos : ASG Bagnolet

01 43 62 99 11 - secretariat@asgbagnolet93.com



AU CINÉMA

Samedi 15 avril à 14h

Ciné-débat avec Khir-Din Grid

Khir-Din Grid a deux passions, la politique et le cinéma, qu'il a su concilier en devenant producteur de films engagés. Il a ainsi produit des films comme *Rue des cités* ou *Derrière le nuage*. L'échange est suivi du film *Do the Right Thing* de Spike Lee, sorti en 1989.

Entrée gratuite

Cin'Hoche : 6, rue Hoche

>> Plus d'infos : 01 83 74 56 80



SPECTACLES

Samedi 15 avril de 15h à 16h

Dur dur de grandir !

Un spectacle de contes pour les parents et les enfants, d'une heure en musique. À la maison, ce n'est pas facile. Alors, Louna passe beaucoup de temps à la bibliothèque de son quartier. Là, elle rentre dans les histoires, les images, elle retrouve ses amis de papiers, des héros et héroïnes de contes du monde entier. Elle qui ne trouve plus les mots pour parler, s'appuie sur eux pour grandir et retrouver sa voix !

À partir de 5 ans

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble

Médiathèque : 1, rue Marceau

>> Plus d'infos et réservation : 01 83 74 59 35



EXPOSITIONS

Jusqu'au 30 avril

Les mutants

Obnubilée par la Préhistoire et la science-fiction, Josette Mimran propose des peintures digitales. Toujours à la recherche de nos traces enfouies dans le temps du rêve. Elle souhaite revenir au début de notre histoire pour tout réinventer.

Exposition visible 24h / 24

Angle d'art - Hôtel de Ville - Place Salvador-Allende

>> Plus d'infos : angledart-bagnolet.fr

Jusqu'au 17 mai

Peintre de la transparence

Découvrez l'exposition du peintre Georges Franco. Cet artiste a évolué de l'art urbain éphémère à un travail en atelier plus permanent à Bagnolet depuis 1990. Il a commencé par peindre de manière classique et figurative, souvent autour de sujets tels que les paysages, les portraits et les animaux.

Château de l'Étang : 198, avenue Gambetta

Entrée libre - ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h

>> Plus d'infos : 01 49 93 60 17 / 61 53 - chateau@ville-bagnolet.fr



Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

Déni de démocratie!

L'année 2023 connaît le plus grand mouvement social de la période contemporaine, avec des manifestations rassemblant jusqu'à plus de 3 millions de personnes. Plus encore qu'en 1995, ces mobilisations connaissent une ampleur inédite.

Face à cette gronde et à l'unité exemplaire des organisations syndicales et de jeunesse françaises, le gouvernement est resté sourd. Pas de vote à l'Assemblée nationale, pas d'étude des amendements déposés par les députés d'opposition, passage en force par le biais du 49-3, motion de censure rejetée à seulement 9 petites voix, jamais un gouvernement n'aura été aussi méprisant vis-à-vis de ses concitoyen·nes.

Le Président Macron semble oublier qu'il n'a été élu, puis réélu, que grâce à toutes celles et ceux qui se sont mobilisé·es pour empêcher le Rassemblement national d'accéder au pouvoir.

Toutes et tous, Président, Première Ministre, Ministre du travail, ils méprisent les citoyennes et citoyens, restent sourds aux revendications des organisations syndicales et imposent une réforme que 80% de la population rejette et qui sera particulièrement pénalisante pour les femmes.

Nous assistons éberlués au plus grand déni de démocratie que la 5^e République aura vécu, et il nous reste à nous mobiliser pour qu'un référendum d'initiative partagée soit engagé par le Conseil Constitutionnel.

Vous pourrez compter sur les élus socialistes, société civile, radicaux et républicains pour rester mobilisés sur le sujet.

Émilie Trigo, Ihsen Ounissi, Cécile Trbic, Cédric Pape, Brahim Akrou, Yalana Dino, Elhame Chair, Daouda Keita, Manon Chrétien, Merle-Anne Jorge, Hamid Chair, Mahamadou Sylla, Mona Bellil, Anne Gerval

Écolos Solidaires

Bagnolet, les mobilités avancent

Les mobilités sont au cœur de nombreuses réflexions et débats pour l'avenir de notre ville. Il s'agit de prendre en compte les impératifs de santé publique relatifs à la pollution de l'air et au bruit, de dés-artificialisation des sols pour restaurer le cycle local de l'eau et le climat, de nature en ville pour préserver la biodiversité.

Est Ensemble organise début avril son 2^e Conseil Citoyen des Mobilités, pour aborder ensemble les grands axes d'une politique publique volontaire. Le Plan Local de Mobilités sera voté au printemps: hiérarchiser les axes de transit pour apaiser les quartiers, rendre les transports publics plus attractifs, gérer le stationnement, développer les modes actifs, encadrer le transport et la livraison des marchandises, communiquer et aider à la transition des usages.

À Bagnolet, les enfants en seront-ils les premiers acteurs!? Le dispositif «Rues aux enfants, rues pour tous» permet aux enfants et aux familles d'organiser eux-mêmes un événement où la rue est réservée aux piétons et autres mobilités actives. Une belle façon, pour les juniors, d'expérimenter la citoyenneté par la mise en commun et le partage de l'espace public.

Un autre chantier très attendu des Bagnoletais·e·s est la refonte du stationnement pour favoriser les rotations, libérer les voiries et les trottoirs de l'emprise abusive de la voiture, et dépasser la bataille des potelets toujours à remplacer. Pour les zones bleues résidentielles, les résidents sont déjà invités à se doter d'une vignette qui leur évite d'afficher le «disque bleu». Pour le centre-ville et les axes les plus commerçants, une zone payante sera remise en service d'ici 2024.

Le Grand Cycle sur les Mobilités fait partager tous ces enjeux avec des rencontres et des ateliers. Programme à retrouver dans l'agenda du site de la ville.

gyongyi.biro@ville-bagnolet.fr
edith.felix@ville-bagnolet.fr
valerie.bille@ville-bagnolet.fr
jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr

Bagnolet en Commun (soutenu par EELV)

Budget 2023: protéger les Bagnoletais·es et préparer l'avenir

Le 16 mars dernier le Conseil municipal votait le rapport d'orientation budgétaire 2023, et le 13 avril prochain Bagnolet adoptera définitivement son budget 2023.

La construction de ce budget fut rendue complexe par le contexte international et national. L'inflation a renchéri les charges de fluides et augmente fortement les prix alimentaires, rendant plus onéreux l'approvisionnement de la cuisine municipale. Elle a aussi conduit, et c'était souhaitable pour le pouvoir d'achat des agent·e·s, à ce que l'État augmente le point d'indice des fonctionnaires, accroissant ainsi les dépenses de personnel pour la commune.

Dans ce contexte, il a fallu prendre des mesures et faire des choix. C'est ce qui incombe au politique. Prendre des mesures ce fut par exemple la mise en œuvre d'un plan de sobriété communal pour diminuer les dépenses énergétiques.

Quant à la question des choix, elle est au cœur de nos réflexions. Il y a eu entre nous des débats sur le périmètre du service public. En cette période où tout augmente, il était impensable de réduire l'offre de service public aux Bagnoletais·es. Éducation, santé, jeunesse sont, notamment, au cœur de nos engagements. Le service public est un bouclier puissant pour sécuriser chacun·e. La récente mise en place d'une mutuelle communale abordable en est un parfait exemple.

Mais nous ne nous satisfaisons pas pour autant de tout. Nous ne faisons en aucun cas la politique de l'autruche. Nous savons combien les Bagnoletais·es, fier·e·s de cette offre de service, sont également exigeant·e·s quant à son fonctionnement quotidien, perfectible.

De la même manière, il nous faudra, au cours des années qui viennent, veiller à dégager davantage de marge de manœuvre en dépenses de fonctionnement pour sécuriser nos investissements. Ce sont ces investissements qui façonnent notre avenir. Nous y veillerons.

Édouard Denouel, Yasmina Sadoud, Chawqi Haddad, Grégoire De Lagasnerie, Brigitte Delaperelle, Abdelkrim Karmaoui, Anne de Ruy, Frédéric Gabin, Zohra Kehli

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

Finances de la ville: la faillite?

Le 13 mars, Olivier Taravella, premier adjoint délégué aux Finances et à la Commande publique, a annoncé avoir démissionné de son mandat. Un nouveau revers plongeant la majorité municipale dans une crise majeure alors que cette première moitié de mandature a été entachée par l'accumulation d'affaires judiciaires et de choix politiques calamiteux (démolition de la Bergerie des Malassis, délégation du marché de la restauration scolaire à la Sodexo, etc.).

Cette démission traduit l'impasse de la politique conduite par Tony Di Martino.

Depuis 2014, la situation financière de Bagnolet n'a cessé de s'aggraver: un endettement croissant qui en fait désormais la ville la plus endettée de France, un budget de fonctionnement à la dérive, une incapacité à financer les investissements indispensables, notamment la construction de nouvelles écoles.

Depuis 9 ans, les annonces se succèdent mais où sont les écoles promises, les pistes cyclables, la végétalisation de la ville, les équipements sportifs? Pendant ce temps, les impôts augmentent et les services publics se dégradent, quand ils ne sont pas bradés au privé comme les crèches et surtout la cuisine municipale abandonnée à Sodexo.

Dans le courrier qu'il a adressé au maire, Olivier Taravella évoque un budget artificiellement équilibré sur la base de projections déraisonnables de recettes. Des propos faisant planer le spectre d'un budget 2023 insincère et mettant à mal les discours de bonne gestion tenus depuis des années. La désorganisation des services de la ville, le turn-over dysfonctionnel au sein de l'administration, témoignent de l'ampleur des difficultés et de l'incapacité à fournir une réponse politique à la hauteur des risques encourus.

Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Laurent Jamet, Claire Laurence, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet

Retrouvez-nos articles sur: ensemblepourbagnolet.com

Citoyens Indépendants

Adapter l'éclairage public aux enjeux environnementaux

Passer à l'éclairage LED abréviation anglaise de Light Emitting Diode, une diode électroluminescente qui émet de la lumière quand elle est parcourue par un courant électrique, et qui dure plus longtemps tout en consommant moins d'énergie permet de diviser par 4 la consommation d'énergie d'un parc d'éclairage public. Or l'Ademe chiffre à près de 41% la consommation d'électricité de nos communes consacrée à l'éclairage public. En outre une grande partie des habitants n'est pas favorable à l'extinction des lumières la nuit parce que l'éclairage public a un véritable effet rassurant, cela démontre que c'est un sujet important pour nos administré·e·s. Notre majorité qui s'inscrit dans une dynamique d'engagement fort en matière de transition énergétique a mené entre 2019 et 2022 une vaste campagne d'installation de ces dispositifs d'éclairage LED sur l'espace public. Ces nouveaux équipements participent activement à réduire nos consommations énergétiques, ainsi que la pollution lumineuse qui perturbe le déplacement nocturne de nombreux animaux et insectes. Il est évident que cela représente un gisement énorme d'économie dans un contexte d'augmentation du coût de l'énergie. Ce travail de sobriété en direction du patrimoine communal s'avèrait indispensable pour maîtriser la facture énergétique de la collectivité comme cela a été souligné dans le plan de sobriété communal adopté en novembre dernier. C'est un choix politique assumé qui s'inscrit dans notre vision de transformation écologique de l'espace public pour faire de Bagnolet une ville modèle de résilience énergétique.

Ndeye Marieme Diop, Jules Ragueneau, Vassindou Cissé (elus.ci@ville-bagnolet.fr)

Du Théâtre des Malassis au Festival d'Avignon

Madlyn Farjot a mis en scène et chorégraphié « Yoko, la petite méduse amoureuse d'un sac plastique ». Ce spectacle qui a bénéficié du soutien de la Ville sera à l'affiche du prochain Festival Off d'Avignon.

Madlyn est danseuse, comédienne, chorégraphe et metteuse en scène. Installée dans le quartier La Dhuis, elle a assuré la mise en scène et la chorégraphie de « Yoko, la petite méduse amoureuse d'un sac plastique ». Ce spectacle destiné à un jeune public a bénéficié du soutien de la Ville grâce à une résidence artistique au Théâtre des Malassis. « Pendant cinq jours, nous avons pu répéter une partie du spectacle au Théâtre des Malassis », témoigne Madlyn Farjot. En contrepartie, le spectacle « Yoko, la petite méduse amoureuse d'un sac plastique » a été joué devant une centaine d'enfants des accueils loisirs de Bagnole au Théâtre des Malassis. « Nous avons joué une partie du spectacle devant les enfants de Bagnole. C'est la première fois que nous jouons devant un jeune public. C'était très intéressant d'avoir les réactions des enfants notamment sur le rythme du spectacle. C'est une très bonne expérience pour la suite », se félicite Madlyn Farjot.

Rire pour réfléchir

Ce spectacle, qui mêle danse et théâtre, raconte la rencontre dans l'Océan entre Yoko, une jeune méduse intrépide et Tchipe, un sac en plastique échappé d'un lointain supermarché... « C'est un Roméo et Juliette aquatique qui opposent les Vivants et les Plastiques », résume la metteuse en scène. Un spectacle engagé, teinté d'humour, qui traite des questions d'écologie. La compagnie Pliez Bagage utilise l'humour comme un moyen de faire passer des messages. « On rit en réfléchissant », résume Madlyn Farjot. Le spectacle créé à Bagnole est promis à un bel avenir. « Yoko la petite méduse amoureuse d'un sac plastique » prendra, cet été, la direction du Festival d'Avignon où le spectacle sera joué dans le cadre du Festival Off. En attendant, le spectacle a été sélectionné au Phénix Festival, qui met en lumière les créations du prochain Festival Off d'Avignon. « Nous sommes très fier que ce spectacle, créé à Bagnole et que nous avons joué ici, se retrouve à l'affiche du Festival d'Avignon », se réjouit Madlyn Farjot.



Où voir le spectacle ?



Phénix Festival - Studio Hébertot

78^b, boulevard des Batignolles - 75017 Paris
Les 16 & 17 juin à 19h et le 18 juin à 17h

Festival Off d'Avignon - Théâtre La Luna

1, rue Séverine - 84000 Avignon
Du 7 au 29 juillet, tous les jours à 10h
(3 jours de relâches)

Infos

Hôtel de Ville Place Salvador-Allende
93170 Bagnole - 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi: 13h30-17h
Samedi: 9h-12h30

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00
Du lundi au vendredi: 8h30-19h
Samedi: 8h30-13h
Sans rendez-vous: 8h30-9h30/16h-17h45

Centre municipal dentaire
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05
Du lundi au vendredi: 9h-13h et 14h-19h
Samedi: 9h-13h

Centre de planification et d'éducation familiale 01 49 93 61 97

Consultations en psycho-traumatologie
un jeudi sur deux de 9h30 à 14h
vendredi de 9h30 à 16h45
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres protection maternelle infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie,
01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes): 94, rue Léonie
01 43 60 13 80

Médiathèque: 1, rue Marceau,
01 49 93 60 90

Clinique Floréal
40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)

Commissariat Les Lilas (7j/7 et 24h/24)
55/57, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas
01 41 83 67 00

Commissariat Bagnole
4-20, rue Malmaison, 01 53 73 63 10

Police secours 17 - Samu 15
Pompiers 18 ou 112 (portable)

Sida-info-service 0 800 840 800

Allô drogue 0 800 23 13 13

Croix-Rouge Bagnole 01 43 62 53 28

Allô enfance maltraitée 24h/24 119

Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700

N° d'aide aux victimes 08 842 846 37

SOS Victimes 01 41 60 19 60

Tous les mercredis de 14h à 17h en mairie

Pharmacie de garde

Pharmacie la Poste 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

Magazine municipal de la ville de Bagnole - n°79 - avril 2023
Édité par la Mairie de Bagnole
BP 35 - 93171 Bagnole Cedex
Directeur de la publication: Tony Di Martino
Directrice de la rédaction: Chloé Filot
Rédacteur en chef: Éric Mugneret
Rédaction: Karim Benchaib, Hélène Houel



MENUS D'AVRIL

En vert, les plats végétariens distincts du menu classique.

Les menus intègrent 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Egalim.

LUNDI 3	MARDI 4	MERCREDI 5	JEUDI 6	VENREDI 7
MENU VÉGÉTARIEN Salade de haricots verts Couscous végétarien et boulettes de soja Saint-Paulin Fruit bio	Concombre persillé Émincé de dinde <i>sauce champignons crémée</i> Émincé végétal sauce champignons crémée Riz bio Fromage frais Cantadou Mousse au chocolat	Œuf dur mayonnaise Parmentier de poisson blanc, purée de carottes Lentilles vertes et purée de carottes Yaourt arôme framboise/abricot bio Fruit GOÛTER Pain, lait, confiture	Carottes râpées oignons frits Émincé de veau <i>sauce curry</i> Omelette nature Ratatouille et blé bio Camembert Purée de pommes bio	Salade verte <i>vinaigrette</i> Penne bio, <i>sauce au thon à la tomate</i> Penne bio sauce légumes soja Bleu Mosaïque de fruits
LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12	JEUDI 13	VENREDI 14
LUNDI DE PÂQUES 	Radis beurre Émincé de volaille <i>sauce forestière</i> Ravioli tofu Riz bio Fromage fondu Vache-qui-rit bio Lacté saveur vanille Fruit	Lentilles <i>vinaigrette</i> Merlu <i>sauce bretonne</i> Émincé végétal sauce au romarin Pommes vapeur Fromage blanc sucré Fruit bio GOÛTER Pain bio, barre chocolat, yaourt nature bio	Tomates, huile d'olive Gigot d'agneau au jus Omelette au fromage Haricots blancs Camembert bio Tarte pomme/rhubarbe	MENU VÉGÉTARIEN Concombre à la menthe Chili sin carne bio Riz bio Yaourt nature bio sucre équitable Fruit
LUNDI 17	MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENREDI 21
Salade Iceberg <i>vinaigrette</i> Sauté de bœuf <i>sauce tomate/olive/basilic</i> Galette de boulogne et pois chiches Chou-fleur et pommes de terre Fromage blanc nature bio Crêpe au chocolat	MENU VÉGÉTARIEN Macédoine <i>vinaigrette</i> Tajine de semoule et pois chiches Brie Fruit	Concombre <i>sauce tzatziki</i> Merlu <i>sauce moutarde à l'ancienne</i> Dauphinois de courgettes/pommes de terre nio et basilic Courgettes et riz bio Edam Fruit GOÛTER Pain, confiture, fruit bio	Carottes râpées et maïs Nuggets de poulet et ketchup Nuggets de blé et ketchup Macaroni bio Yaourt aromatisé vanille bio Compote de pommes allégée en sucre	Feuilleté emmental Rôti de dinde froid Omelette au fromage bio Purée de carottes Fromage frais Le Petit Moulé Fruit bio
LUNDI 24	MARDI 25	MERCREDI 26	JEUDI 27	VENREDI 28
Batavia <i>vinaigrette</i> Boulettes de mouton <i>sauce tomate/basilic</i> Sauce Caponata (courgettes, olives, tomates, poivrons) Boulogne bio Cantal AOP Mousse au chocolat au lait GOÛTER Pain bio, chocolat, lait bio	Salade de tomates Filet de hoki <i>sauce créole</i> Émincé végétal au paprika/persil Haricots beurre et pommes de terre Fromage fondu Le Carré Fruit bio GOÛTER Biscuit nappé chocolat, jus de fruit, fruit bio	MENU VÉGÉTARIEN Salade verte bio Tarte au fromage Coquillettes bio au pesto rouge Petit fromage frais aux fruits Compote pomme/abricot GOÛTER Galette pur beurre, lait, compote bio	Œuf dur mayonnaise Rôti de bœuf au jus Moelleux au fromage Purée de pommes de terre bio Chou-fleur béchamel Yaourt brassé myrtilles bio Fruit GOÛTER Pain, miel, fromage blanc bio	Concombre <i>sauce fromage blanc</i> Chili sin carne Riz bio Fromage frais Tartare Salade de fruits GOÛTER Cookie chocolat, lait, fruit bio



BAJolib' service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation: 01 49 93 60 36**



Infos déchets
N° Vert 0 805 055 055

UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ?
COMPOSEZ LE

N° Vert 0800 093 013

Conception graphique: Adrien Midzic
Maquette et infographie: Vanessa Panconio
Photographie: Guillaume Ison
Typographie: Achille FY co-créée par Gregori Vincens, Gia Tran, Alisa Nowak, Bertrand Reguron et Valentine Proust chez Fontyou en 2014

BAJomag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@ville-bagnole.fr

ISSN: 0767-8525
Dépôt légal: avril 2023
Imprimé par Groupe Morault:
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel



Papier issu de forêts gérées durablement



SÉJOURS

ÉTÉ 2023

VACANCES

ORGANISÉS PAR LA VILLE DE BAGNOLET

**Préinscriptions
du 17 avril au 12 mai 2023**

6-17 ANS



Direction de la Communication - 03/2023



**Scannez-moi pour découvrir
les séjours et les modalités
de préinscriptions**

VILLE-BAGNOLET.FR  

